



COMMUNAUTÉ
DU PAYS DE GRASSE

Auribeau-sur-Siagne • Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.

Correspondant : M. le président, 57, avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.e-marches06.fr>.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques, EPCI.

Objet du marché : **aménagement du Parc d'activités Arôme Grasse.**

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : 45111291.

Lieu d'exécution : ZAE Sainte Marguerite - Arôme Grasse, boulevard Marcel Pagnol, 06130 Grasse.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

l'entreprise comprend tous les travaux, études, fournitures et mises en œuvre nécessaires à l'achèvement de ces derniers, objet du présent marché.

Elle comprend également la production des notes de calcul détaillées et des plans d'exécution de toutes les parties de l'ouvrage ainsi que son implantation.

Les marchés sont traités à prix unitaires

Les lots n°1 et 3 font l'objet de clauses d'insertion sociale

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les travaux sont répartis par lots définis comme suit :

Lot n° 1 : Voiries - réseaux Divers

Lot n° 2 : Éclairage public

Lot n° 3 : Aménagements paysagers

L'Entrepreneur chargé de l'exécution du lot principal est le titulaire du lot 1.

Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 2 mai 2011.

Cautionnement et garanties exigés : il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5.00 % du montant initial du marché. La retenue de garantie peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou par une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : - avance : 5 % du montant du marché sous réserve de la présentation d'une garantie à première demande couvrant le montant de l'avance. Le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.
- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.

-Délai global maximum de paiement : 30 jours à compter de la réception de la facture.

-Intérêts moratoires : conforme à la réglementation en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir.

Financement sur fonds propres, section investissement, crédits ouverts sur le budget annexe.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés : Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat sont indiquées à l'article 3.a du règlement de consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 40 %;

- prix des prestations : 60 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 28 février 2011, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : DCE est mis à disposition par voie électronique sur :

<https://www.e-marches06.fr>

Maître d'ouvrage: Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant: Ca-Pole-Azur-Provence_06_20110201w-1.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence

Direction Construction, Patrimoine, Déplacements.

Correspondant : Mr Jean Luc VAQUER, 57, avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex, tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice 33 bd Franck Pilate. .

URL : <http://www.tanice.juradam.fr> télécopieur (+33) 04 93 55 78 31, 06359 Nice, tél. : 04-92-04-13-13, courriel : greffe.ta-nice@juradam.fr, télécopieur : 04-93-55-78-31, adresse internet :

<http://www.tanice.juradam.fr>.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : référé précontractuel : Articles L551-4 et L551-9 du code de justice administrative.

Référé contractuel : Articles R 551-7 à R 551-10 du code de justice administrative.

Recours pour excès de pouvoir : Articles R 421 et suivants du code de justice administrative.

Recours de plein contentieux : Articles R 421 et suivants du code de justice administrative. .

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - Voirie - réseaux.

Travaux préparatoires, terrassements, voire chaussées, ouvrage d'art, Réseaux divers, signalisation horizontale et verticale, mobilier urbain

Durée : 12 mois à compter de la date de notification du marché.

Lot(s) 2. - Eclairage public.

Fourniture et pose d'éclairage public

Lot(s) 3. - Aménagements paysagers.

Travaux préliminaires, travaux horticoles, fourniture et plantations de végétaux, irrigation, essais-réglages, dossier de recollement et doe, entretien et conduite de l'irrigation